



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

DOM-ROM : Mayotte

Question au Gouvernement n° 4644

Texte de la question

## SÉCHERESSE À MAYOTTE

**M. le président.** La parole est à M. Ibrahim Aboubacar, pour le groupe socialiste, écologiste et républicain.

**M. Ibrahim Aboubacar.** Monsieur le Premier ministre, depuis deux mois, Mayotte connaît une pénurie d'eau potable d'une gravité exceptionnelle. La population de huit communes du sud n'est alimentée en eau qu'un jour sur trois, et, d'ici une semaine, c'est l'ensemble du territoire qui pourrait passer sous ce régime, pour une durée indéterminée. Les conséquences humaines et économiques de cette situation sont désastreuses, et le problème est appelé à perdurer au moins pendant les quatre prochaines années puisqu'il dépend du niveau des précipitations, dont le caractère aléatoire devient la règle.

Après concertation avec les acteurs concernés, le Gouvernement a annoncé une série de mesures d'urgence, correspondant, pour beaucoup, aux décisions qui n'ont pas été prises durant les années passées, ce qui nous place dans cette malheureuse situation. Il s'agit, entre autres, d'inscrire au contrat de plan État-région 2015-2020 la construction d'une troisième retenue collinaire. En outre, la possibilité d'assurer un apport d'eau extérieur à l'île par tanker est en cours d'examen.

Tout en saluant ces mesures, je me dois de souligner qu'elles ne sont pas à la hauteur du drame qui se joue sur le territoire pour les prochaines années. En effet, le volume d'eau nécessaire pour couvrir les besoins de la population étant en augmentation continue, les décisions relatives à la production d'eau doivent être réexaminées : forages supplémentaires ; renforcement des réseaux de distribution entre le sud et le centre de l'île ; programmation d'une quatrième retenue collinaire dès maintenant, dans l'espoir de la voir opérationnelle dans dix ans ; et même construction d'une seconde usine de dessalement.

Ainsi, c'est une enveloppe de l'ordre de 70 millions d'euros, en plus des sommes inscrites au CPER, qui serait nécessaire. La résorption du retard du territoire en équipements d'assainissement, autre chantier important, ne peut se concevoir avec un approvisionnement en eau incertain. Ce point étant lié aux engagements pris lors de la « rupésation » de Mayotte, les ajustements à mi-parcours des programmes européens, en cours d'examen, doivent inclure cette contrainte.

C'est pourquoi j'appelle de mes vœux des décisions plus vigoureuses, transparentes et responsables ; elles sont incontournables, sans quoi la population de Mayotte, dans les prochaines années, sera exposée à des risques sanitaires et d'hygiène publique inacceptables. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre des outre-mer.

**Mme Ericka Bareigts**, *ministre des outre-mer*. Monsieur Aboubacar, croyez-le, je m'implique au quotidien pour garantir à tous les Mahorais un accès à l'eau, face à la pénurie actuelle mais également à plus long terme, car les réponses transitoires, vous l'avez souligné, ne sauraient suffire. Et j'insiste sur le fait que le problème ne peut être résolu qu'avec la mobilisation des élus.

À court terme, l'étude sur la faisabilité d'un approvisionnement en eau par tanker sera achevée la semaine prochaine. En plus des 500 000 euros annoncés la semaine dernière pour l'achat de bouteilles et de citernes d'eau destinées à assurer la scolarisation des enfants du premier degré, plus de 5 millions d'euros pourront être disponibles dès 2017 au titre du fonds exceptionnel d'investissement, pour des projets fléchés remontant du territoire.

Sur le long terme, des crédits importants ont été débloqués par l'État pour subvenir aux besoins en eau du département. Je rappelle à cet égard que les 400 000 euros de crédits d'étude pour la troisième retenue collinaire n'ont été consommés qu'à hauteur d'un tiers. De même, 14 millions d'euros dédiés à l'adduction d'eau potable dans le cadre du FEDER, le Fonds européen de développement régional, sont actuellement encore entièrement disponibles, aucun projet n'ayant été engagé. J'invite les acteurs locaux compétents à se saisir pleinement des opportunités qui leur sont offertes, et je pense, comme vous, qu'il est important de requestionner, à mi-parcours, les projets inscrits au CPER.

Je tiens enfin à saluer la qualité des échanges, lors des fréquentes réunions avec les services de l'État et les élus locaux, pour avancer sur cette question.

Vous le voyez, monsieur le député, le Gouvernement est à la hauteur des enjeux et pleinement mobilisé auprès des élus locaux pour répondre aux besoins en eau des Mahorais. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

## Données clés

**Auteur** : [M. Ibrahim Aboubacar](#)

**Circonscription** : Mayotte (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 4644

**Rubrique** : Outre-mer

**Ministère interrogé** : Outre-mer

**Ministère attributaire** : Outre-mer

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [9 février 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [9 février 2017](#)